

Protéger les agricultures paysannes face aux nouvelles pressions sur la terre

PAR Laurent Delcourt

Le sort des petits producteurs reste compromis, à l'heure où s'exercent de nouvelles pressions sur les terres. Promue par les institutions internationales, la « cohabitation harmonieuse » entre agrobusiness et agricultures paysannes ne change pas la donne. Les fameux scénarios « gagnant-gagnant » de la Banque Mondiale sont illusoire. Plus que jamais une réforme en profondeur du système agricole et alimentaire international axée en priorité sur le renforcement des agricultures paysannes et la reconnaissance du rôle central joué par les paysans dans la lutte contre la faim s'impose. Elle ne pourra que s'appuyer sur une approche fondée sur le droit et des politiques adaptées aux contextes locaux, garantissant l'accès à la terre et assurant la protection des paysans face aux marchés internationaux.

Malgré l'extension des surfaces cultivées dans le monde, les pays du Sud connaissent depuis plusieurs décennies un phénomène de « dépayssannisation » des campagnes. En 1970, la population mondiale, estimée à 3,7 milliards de personnes, comptait encore 2,4 milliards de ruraux contre 1,3 milliard d'urbains. Un ratio qui a commencé à s'inverser en ce début du 21e siècle, si bien qu'aujourd'hui 3,5 milliards de personnes vivent dans des communautés urbaines contre 3,2 milliards en zones rurales (Borras, 2009). Cette « dépayssannisation » est principalement la conséquence de politiques économiques volontaristes et de stratégies de développement assumées, peu soucieuses du sort des petits producteurs familiaux, voire même franchement hostiles au monde paysan. De fait, « anti-rurales », ces politiques n'ont fait qu'accroître la pression sur et marginaliser la petite paysannerie.

La crise alimentaire de 2007-2008 a toutefois jeté une lumière crue sur les aberrations et les paradoxes du modèle de développement agricole. Depuis le déclenchement de la crise, les Nations unies et ses organismes spécialisés n'ont eu de cesse de multiplier les appels à un refinancement des secteurs agricoles dans le Sud. Dédaignées durant près de trois décennies, les politiques publiques agricoles sont désormais âprement discutées. Autrefois voué aux gémonies, l'État est à nouveau sollicité pour réinvestir et impulser le développement du monde rural. Et salués au début du 21^e siècle comme solution miracle à la crise énergétique, les agrocarburants sont de plus en plus décriés, tandis que les vertus de l'agriculture familiale, que l'on disait archaïque et peu efficiente, semblent peu à peu redécouvertes. Les vertus des agricultures paysannes leurs énormes potentialités sur le plan social, culturel et environnemental, de même que leur importance décisive dans la lutte contre la faim, sont désormais reconnues.

Cette prise de conscience de la place et du rôle de l'agriculture dans la gestion des problèmes sociaux et environnementaux a-t-elle pour autant ouvert la voie à une révision de fond en comble du modèle de développement agricole dominant et du régime alimentaire international? Les remèdes proposés au niveau international sont-ils de nature à répondre aux défis de la pauvreté rurale et de la faim? Il est permis d'en douter. Des questions aussi cruciales que l'accès à la terre, le contrôle sur les ressources et le droit démocratique et souverain des populations à définir leur propre modèle agricole demeurent encore largement absentes des préoccupations internationales.

À l'heure où les pressions sur la terre et les ressources sont de plus en plus vives, toute stratégie de développement rural qui ne prendra pas pleinement au sérieux ces questions n'évitera pas les erreurs du passé et se montrera sans nul doute impuissante à inverser le processus de marginalisation des agricultures paysannes aux origines de la crise agroalimentaire et le nouveau défi que pose désormais l'acquisition à grande échelle de terre dans le Sud

Couplé à l'attrait récent des grands acteurs économiques internationaux à la recherche de nouvelles liquidités pour le foncier, les productions de denrées alimentaires et d'agrocarburants, mais aussi l'exploitation des ressources du

sous-sol (pétrole, minerais, eau, etc.), ce mouvement d'accaparement de terres hors frontières est venu s'ajouter depuis peu aux nombreuses pressions qui pèsent sur la terre, les agricultures paysannes et l'environnement. Ces transferts négociés de terre constituent une dangereuse menace pour l'avenir des sociétés rurales, les petites exploitations familiales et les écosystèmes locaux. Quand bien même ces transactions seraient assorties de clauses environnementales, d'obligations envers les populations locales, l'objectif recherché n'est nullement le développement rural. Derrière l'argument du « développement agricole » se cache en réalité le développement et l'extension d'un modèle agro-industriel et agro-exportateur que l'on sait socialement inique et écologiquement destructeur.

Les « nouvelles » approches de la Banque mondiale, ou « comment détruire la paysannerie mondiale de manière responsable » (Schutter, 2010)

Largement mise en cause dans le déclenchement et la gestion de la crise alimentaire et reconnaissant à demi-mot l'échec des politiques antérieures, la Banque mondiale a récemment proposé un New Deal agricole et alimentaire censé mobiliser l'ensemble de la communauté internationale (organismes spécialisés des Nations unies, États, secteurs privés, ONG, sociétés civiles, etc.) autour d'un projet commun de réhabilitation de l'agriculture dans les stratégies de développement. Les grandes lignes de ce projet apparaissent clairement dans le Rapport sur le développement dans le monde 2008. L'agriculture au service du développement (2007) ainsi que dans son plaidoyer en faveur de « Principes pour l'Investissement Responsable dans l'Agriculture » (ou PRAI). Cet ensemble de sept principes, qui, s'ils sont respectés par les parties prenantes, permettrait de favoriser des résultats « gagnant-gagnant » pour tous.

Envisagée comme la clé du succès du combat contre la faim, la modernisation de l'agriculture apparaît désormais comme une finalité en soi dans le processus de développement, et non plus uniquement comme un moyen d'impulser la croissance et l'industrialisation. Pour la première fois, la Banque mondiale met l'accent sur la nécessité de mettre en place des stratégies différenciées pour impulser le développement agricole et souligne l'importance décisive de l'agriculture familiale dans le combat contre la pauvreté. Traduisant bien ce changement de perspective, l'État

et la politique publique sont également appelés à jouer un rôle clé dans ce projet de redynamisation des économies rurales du Sud.

Malgré l'incapacité de la mondialisation libérale à répondre au problème de la faim et de la pauvreté, le libre-échange demeure cependant le référentiel théorique de base. La libéralisation, « la » clé de voûte d'un processus de développement réussi. Le marché libéralisé, le cadre absolu dans lequel doivent être pensées et conçues les politiques publiques. Et l'intégration au marché, l'horizon ultime qui informe les solutions envisagées pour la petite paysannerie (Oya, 2009). Aussi, pour assurer leur survie et pallier leur manque de compétitivité, les petits producteurs sont-ils poussés à participer pleinement aux transactions marchandes en s'orientant vers des productions commerciales et/ou en s'insérant dans les chaînes de valeur internationales. La réforme agraire n'est envisagée que comme une réforme du marché foncier. Et c'est encore le marché qui est sollicité en dernier ressort pour répondre au problème de l'approvisionnement et de la sécurité alimentaire. Bref, le salut des secteurs de l'économie rurale, de l'agriculture familiale à l'agro-industrie et partant, celui des populations rurales demeure fonction de leur participation et capacité d'adaptation au marché, moteur privilégié du développement rural.

Cette nouvelle approche ne rompt pas avec les stratégies de développement élaborées dans le passé. Bien qu'elle préconise des politiques différenciées en fonction de la place occupée par l'agriculture dans chaque pays, la Banque ne se départit pas de la traditionnelle vision linéaire du développement rural, laquelle n'envisage la transformation structurelle que sous l'angle d'une transition d'une économie fondée sur l'agriculture vers une économie fondée sur l'industrie et les services (Akram-Lodhi, 2009). Plus symptomatique encore, les stratégies préconisées pour résoudre la question de la faim et de la pauvreté rurale ne remettent nullement en question, malgré quelques inflexions, les fondements économiques néoclassiques sur lesquels les institutions financières internationales ont bâti leur modèle idéal-typique de développement à compter de la fin des années 1970, pas plus que les solutions envisagées, basées sur des postulats canoniques, ne procèdent d'analyses empiriques et contextualisées des causes structurelles de la pauvreté rurale.

Obsédée par l'amélioration des rendements et la course à la productivité,

la Banque soutient encore ouvertement l'introduction massive en Afrique de semences à haut rendement (semences hybrides ou génétiquement modifiées) et de techniques de production inspirées de celles de l'agrobusiness. Une vision productiviste qui sous-tend également les solutions envisagées par la Banque pour les petits producteurs familiaux qu'elle invite, pour gagner en productivité, à s'insérer dans les grandes chaînes de valeur internationales.

Tout en s'inspirant de la révolution verte, les promoteurs de ces solutions technico-productivistes n'en tirent à l'évidence pas toutes les leçons. Car s'il est vrai que la Révolution verte a entraîné une hausse remarquable de la production et de la productivité, elle n'a pas pour autant permis – loin de là – de résoudre le problème de la faim. Les populations souffrent généralement de la faim non pas parce que les denrées alimentaires manquent, mais parce qu'elles n'y ont pas accès, faute de moyens. Les gens ont généralement faim parce qu'ils sont trop pauvres pour se procurer de la nourriture. Bref, la faim est avant tout un problème de répartition et non un problème de production. Un problème de politique publique et d'orientation politique bien plus qu'un problème technique. Nombre d'études scientifiques montrent d'ailleurs que loin de résoudre la faim, ces solutions techniques et productivistes ne font, au contraire, que « renforcer les pays et les firmes dominant déjà le marché agricole mondial, sans remédier aux inégalités alimentaires ou aux atteintes écologiques » (Benhammou, 2009).

Certes La Banque mondiale a conscience des risques que les nouvelles concurrences autour de la terre font peser sur la survie du paysannat et la sécurité alimentaire. Mais elle estime en même temps que ces risques peuvent être atténués ou contournés. Mieux encore, ils peuvent être convertis en opportunités réelles pour l'ensemble des acteurs du monde rural, des petites exploitations familiales aux secteurs de l'agro-industrie, en passant par les salariés agricoles et les paysans sans terre. Moyennant quelques adaptations et ajustements, déclinées en une série de mesures technico-administratives et de « bonnes pratiques », supposées garantir une redistribution équitable des bénéfices, ces nouveaux investissements agricoles peuvent déboucher, selon elle, sur un scénario « win-win ».

Ainsi, la formalisation des titres de propriété doit-elle permettre tout à la fois de clarifier l'état du marché foncier, jugé indispensable pour attirer les investissements, de conforter les droits des paysans sur la terre et de leur éviter l'expulsion. Des accords contractualisés entre les acteurs de l'agrobusiness et les petits producteurs doivent assurer aux premiers une source d'approvisionnement fiable et aux seconds des prix garantis, de même que l'accès aux filières commerciales, aux intrants agricoles, à de nouvelles techniques de production, etc. La croissance des investissements en zones rurales est considérée comme potentiellement créatrice de nombreux emplois dans les secteurs agricoles et non agricoles, lesquels pourraient du reste absorber la main-d'œuvre excédentaire, y compris les petits producteurs incapables de s'adapter aux nouvelles conditions du marché ou de convertir leur exploitation en ferme commerciale. Et des mesures compensatoires pourraient enfin permettre d'assurer des conditions de vie décentes – provisoirement du moins – à ceux qui ne trouveraient pas à s'employer.

Dans le même ordre d'idées, le phénomène d'accaparement, considéré dans un premier temps comme une menace pour la sécurité alimentaire, est désormais perçu sous l'angle de ses potentialités en termes de développement rural. À condition d'être encadrées, ces transactions sur la terre pourraient, selon la Banque, également déboucher sur un scénario « win-win ». Pour autant qu'elles impliquent un partenariat, qu'elles soient négociées dans la transparence, que toutes les parties concernées par ce transfert de terre soient dûment informées et invitées à participer aux négociations et que des clauses garantissent que les droits des populations seront respectés, alors ces accords peuvent être profitables à tous, investisseurs, États, autorités locales et populations. Et la Banque mondiale, obstinément rétive à toute forme de régulation, de promouvoir, pour toute réponse à ce phénomène d'accaparement, des « codes de bonne conduite volontaires » sans autre garantie pour les populations concernées.

Ces approches « win-win » reposent ici encore sur une analyse superficielle des conditions du développement et des causes de la pauvreté rurale et de l'exclusion. En abusant de concepts tels que participation, relation contractualisée et partenariat, la Banque mondiale présuppose l'existence de rapports sereins et équilibrés entre acteurs dotés des mêmes capacités

d'action, de négociation et d'adaptation. En promouvant l'idée de « contrat », elle passe sous silence les pressions réelles que font peser sur les petits producteurs les différents maillons de la chaîne de valeur, du négociant en gros à la multinationale de transformation en passant par les grands distributeurs. En encourageant les producteurs ruraux à chercher du travail sur les grandes exploitations, elle fait largement fi des conditions de vie des coupeurs de cannes au Brésil, des collecteurs de coton au Sénégal ou des ouvriers agricoles des plantations de palme en Indonésie, et reste peu explicite quant au sort réservé aux femmes, la grande majorité de ces contrats salariés ne concernant le plus souvent que des hommes.

Bref, ce modèle idéalisé de cohabitation harmonieuse entre agricultures paysannes et agrobusiness tend à dissimuler les conflits d'intérêts, les luttes de pouvoir et les rapports inégaux et conflictuels qui se jouent dans les campagnes des pays du Sud, avec leur lot de violences, de pressions, d'expulsions et d'intimidations (Oya, 2009). Un tel discours ne peut du reste que sonner creux dans des pays où les droits de base de la population sont quotidiennement piétinés et où les autorités sont passées maîtres dans l'art de l'arbitraire. Enfin, cette approche ignore superbement les modèles alternatifs qui pourraient être imaginés et portés par les populations locales, pour asseoir définitivement un seul et unique modèle fondé sur la primauté de l'agrobusiness et les cultures d'exportation à haute valeur ajoutée.

D'une certaine manière, le scénario proposé par la Banque mondiale n'est qu'une tentative d'intégrer à une orientation foncièrement procapitaliste et marchande une préoccupation nouvelle pour le monde rural. Selon Haroon Akram-Lodhi, il ne s'agit ni plus ni moins que d'une tentative de « moderniser la subordination » dont font déjà l'objet les petits producteurs, ceux-ci étant soumis à l'impératif de se mettre au service du complexe agroalimentaire (2009).

Libérer les potentialités sociales, économiques et environnementales des agricultures paysannes

En 2008, quelques mois après la sortie du Rapport de la Banque mondiale, était publiée l'Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des techniques agricoles pour le développement (International Assessment

of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development, IAASTD). Commandité par la FAO, l'Organisation des Nations unies pour les populations et le développement et par la Banque mondiale elle-même..., fruit d'une enquête ayant mobilisé plus de 400 scientifiques dans le monde entier pendant quatre ans, le Rapport de l'IAASTD prend exactement le contre-pied du rapport de la Banque. Y est démontré en effet, sur base d'expériences concrètes, que non seulement l'agriculture paysanne n'est pas moins productive que l'agriculture industrielle, mais qu'elle peut en plus apporter une bien plus grande valeur ajoutée en raison des multiples fonctions sociales, culturelles et écologiques qu'elle remplit. Pour la première fois, la supériorité des agricultures paysannes sur l'agrobusiness et leurs énormes potentialités sur le plan social, culturel et environnemental, de même que leur importance décisive dans la lutte contre la faim, sont reconnues.

Mais la libération de ce potentiel demande bien plus que l'adoption d'un catalogue de bonnes intentions et de vaines promesses financières, l'instauration de mécanismes d'alerte alimentaire ou encore la mise sur pied de groupes de réflexion internationaux aux décisions du reste non contraignantes. Aux antipodes d'un modèle de cohabitation harmonieuse entre agrobusiness et agriculture familiale fondé sur le marché, elle nécessite une réforme en profondeur du système agricole et alimentaire international axée en priorité sur le renforcement des agricultures paysannes et la reconnaissance du rôle central joué par les paysans dans la lutte contre la faim et la sauvegarde des équilibres environnementaux.

De nécessaires protections

Si l'attention des médias et des acteurs internationaux s'est avant tout focalisée sur les émeutes urbaines dans le contexte de la hausse conjoncturelle des prix, n'oublions pas que sur les trois milliards de personnes qui ne mangent pas à leur faim, faute d'un revenu suffisant, nombreux sont de petits producteurs familiaux incapables d'affronter la concurrence internationale. C'est pourquoi il importe avant tout de garantir à ces petits producteurs des prix élevés, stables et rémunérateurs en les protégeant davantage face aux importations étrangères bon marché, au moyen notamment de politiques tarifaires. Rappelons que les agriculteurs européens ont bénéficié de telles protections après la Seconde Guerre

mondiale, ce qui a d'ailleurs permis à l'Europe d'atteindre dans un premier temps l'autosuffisance alimentaire et, à compter des années 1960- 1970, de dégager d'importants excédents commercialisables. Une telle approche ne signifie cependant pas un refus des échanges, comme l'affirment les défenseurs de l'ultralibéralisme. Pour les pays dont le potentiel productif est très faible, les échanges demeurent une source d'approvisionnement indispensable et d'autant plus indispensable que les changements climatiques risquent de réduire considérablement les surfaces productives. Mais il faudra alors veiller à éviter la concurrence entre partenaires par trop inégaux. « À cette fin, comme le proposent Marcel Mazoyer et Laurence Roudart, on peut penser à établir à l'échelle internationale de grands marchés agricoles régionaux, regroupant des pays ayant des niveaux moyens de productivité agricole du même ordre, et à protéger ces marchés communs contre toutes importations agricoles à bas prix par des droits de douane variables. On peut aussi penser à négocier, produit par produit, des accords internationaux fixant des prix d'achat et la quantité exportable consentie à chaque pays » (2009).

Un accès durable à la terre et aux ressources productives

Outre ces formes de protection vis-à-vis de l'extérieur, il importe ensuite d'organiser et de garantir aux petits producteurs, aux travailleurs ruraux et à l'impressionnante masse de paysans sans terre un accès durable à l'usage et à l'usufruit de la terre. Car si la libéralisation des marchés a aggravé la situation des paysans, elle n'est pas la cause première de la sous-alimentation endémique dans les campagnes. La taille réduite de la très grande majorité des exploitations et l'incapacité de la grande masse des petits agriculteurs du Sud d'en dégager un revenu suffisant ont joué un rôle bien plus important dans les processus d'appauvrissement du paysannat, lequel n'en continue pas moins à pourvoir à l'essentiel des besoins alimentaires locaux.

Quelques données sont éclairantes à ce sujet. Bien que l'Afrique importe de plus en plus de céréales, 90 % de la production agricole du continent serait encore assurée par des petites exploitations de moins de deux hectares, lesquels représentent 80 % de l'ensemble des exploitations (plus ou moins 33 millions de producteurs familiaux). En Asie, le gros de la production de riz est assuré par quelque 200 millions de petites exploitations de moins de deux hectares (Holt-Giménez et Patel, 2009). Et

selon le dernier recensement agricole brésilien, l'agriculture familiale (84 % des établissements agricoles), fournit 74,4 % des emplois en zones rurales, produit plus de la moitié des denrées alimentaires de base consommées localement (87 % du manioc, 70 % des haricots, 46 % du maïs, 58 % du lait, etc.), mais n'occupe que 24,3 % des terres exploitées (Ministério do Desenvolvimento Agrária, 2009).

Parallèlement, une part de plus en plus grande des surfaces cultivées sur terre – soit au total 1,5 milliard d'hectares – sont dédiées à des cultures d'exportation, lesquelles sont majoritairement exploitées par des entreprises agro-industrielles (Holt-Giménez et Patel, 2009). Et déjà, les grandes cultures commerciales occupent 114 millions d'hectares, soit 13 % des surfaces cultivées en grain (Benhammou, 2009).

C'est dire la nécessité de déconcentrer la propriété de la terre et de mettre en oeuvre, pour ce faire, de vastes programmes de réformes agraires. Avec l'instauration de dispositifs démocratiques de contrôle sur les ressources naturelles, à base collective ou communautaire, il s'agit là d'une étape indispensable dans l'amélioration des conditions de vie des paysans, des communautés indigènes et des peuples premiers, dans le renforcement des disponibilités et de la diversité alimentaires au niveau local, et dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources naturelles, dont l'agriculture industrielle est très largement responsable.

Des politiques publiques adaptées et efficaces

De telles réformes ne pourront cependant porter leurs fruits (gains en termes de productivité et de production, diversification agricole, etc.) que si elles sont associées à des politiques publiques d'aide aux petits agriculteurs, efficaces et adaptées aux différents contextes locaux : accès au crédit et aux équipements productifs, aide à l'acquisition d'intrants, investissements dans l'infrastructure en milieu rural, mesures nationales de stabilisation des prix agricoles, taxation des producteurs en fonction de la quantité et de la qualité des terres productives, suivi technique et scientifique, etc. (Mazoyer et Roudart, 2009). Ces mesures de politique publique sont également indispensables pour impulser une révolution doublement verte en favorisant l'agriculture biologique et une gestion durable des ressources naturelles (accroissement des aides et des subsides aux exploitations agro-

écologiques, mesures facilitant l'accès à des techniques de production adaptées aux fonctionnalités des écosystèmes, législation environnementale drastique et mesures favorisant la diversité des systèmes de production, etc.).

L'intervention de l'État doit enfin s'adresser aux consommateurs urbains. Pour ces derniers, des politiques sociales (filets de sécurité, aide à l'emploi, mesures de soutien au pouvoir d'achat, etc.) s'avéreront plus que jamais nécessaires pour éviter que la hausse des prix ne les pénalise. Les politiques mises en place par le gouvernement brésilien combinant aide à l'agriculture familiale et revenu de base pour les plus pauvres ont prouvé à ce titre leur efficacité. Entre 2003 et 2010, près de 30 millions de personnes sont sorties de l'extrême pauvreté, si bien que le Brésil sera sans doute l'un des seuls pays à atteindre les Objectifs du millénaire.

Une approche fondée sur les droits

Il importe enfin de lier accords commerciaux, réformes des systèmes agricoles locaux et problématiques sociales et environnementales. L'objectif étant de contrer les formes d'exploitation actuelles, en mettant effectivement en oeuvre à l'échelle internationale, régionale et nationale des politiques agricoles économiquement plus viables, écologiquement durables et socialement acceptables. Le droit à l'alimentation de même que la souveraineté alimentaire réclamée par les mouvements paysans constituent à ce titre une base essentielle dans la recherche de solutions alternatives aux politiques actuelles.

Reste maintenant à l'ensemble des acteurs progressistes du monde agricole et de la société civile à se mobiliser pour faire émerger, au niveau international, national ou local, la volonté politique qui seule pourrait faire primer ces droits sur les règles commerciales et les traduire réellement en obligations vis-à-vis des paysans, des communautés indigènes et surtout vis-à-vis des femmes tout particulièrement vulnérables aux nouvelles pressions sur la terre et aux chocs alimentaires. L'introduction du droit à l'alimentation dans la constitution brésilienne, lequel est assorti de politiques concrètes, les jugements des cours indiennes obligeant les gouvernements (national et locaux) à faire respecter ce droit, les discussions récentes au sein des Nations unies sur les droits des paysans ou encore les doutes qui assaillent

de plus en plus les négociateurs des accords commerciaux, internationaux, birégionaux ou bilatéraux, par rapport aux bienfaits de la libéralisation des secteurs agricoles, ouvrent peut-être un horizon prometteur.

Laurent Delcourt est sociologue et historien, chercheur au Centre tricontinental - CETRI (Louvain-la-Neuve).

Cette publication est une version écourtée d'un chapitre publié dans un ouvrage sur cette problématique du devenir des agricultures paysannes dans un contexte de pressions accrues sur les terres. La version complète peut être consultée au lien suivant <http://www.cetri.be/spip.php?rubrique124&lang=fr>

Références

Banque mondiale (2007), *Rapport sur le développement dans le monde. L'agriculture au service du développement*. Abrégé, Banque mondiale, Washington.

Benhammou F. (2009), « Nourrir l'humanité : une géopolitique de l'alimentation et de l'environnement », *Écologie & Politique*, n° 38, juin, p. 1.

Borras S. Jr (2009), « Agrarian change and peasant studies : changes, continuities and challenges – an introduction », *JPS (Journal of Peasant Studies)*, 36 : 1, p. 5-31.

Harron Akram-Lodhi A. (2009), « Modernising subordination ? À South Asian perspective on the World Development Report 2008 : Agriculture for Development », *JPS*, 36 : 3, p. 611-619.

Holt-Giménez E. & Patel R. (2009), *Food Rebellions ! Crisis and the Hunger for Justice*, Pambazuka Press, Foodfirst Books, Grassroots International.

Mazoyer M. et Roudart L. (dir.) (2009), « La fracture agricole et alimentaire mondiale : état des lieux, causes, perspectives et propositions d'action », *Revue politique et parlementaire* (« Crise alimentaire mondiale : quelles réponses ? »), n° 1051.

Ministério do Desenvolvimento Agrario (2009), *Agricultura familiar no Brasil e o censo agropecuario*, MDA-Governo Federal. Oya C. (2009), « The World Development Report 2008 : inconsistencies, silences, and the myth of 'win-win' scenarios », *JPS*, 36 : 3, 593-601.

De Schutter O. (2010), « Comment détruire la paysannerie mondiale de manière responsable », disponible au lien suivant : <http://www.project-syndicate.org/commentary/responsibly-destroying-the-world-s-peasantry/french>